

Fiche de données de sécurité

PermeOx® Ultra

FDS n° : 1305-79-9-2
Date de révision: 2017-10-17
Version 2.01



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

| | |
|----------------|--------------------------------|
| Nom chimique | MÉLANGE DE PEROXYDE DE CALCIUM |
| Nom du produit | PermeOx® Ultra |
| Synonymes | Peroxyde de calcium |
| No.-CAS | 1305-79-9 |
| No.-CE | 215-39-4 |

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Applications environnementales; Pour la dépollution des nappes phréatiques

Restrictions d'utilisation Aucun usage à déconseiller ont été identifiés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant
PeroxyChem LCC
Représentant exclusif: PeroxyChem Spain s.l.u.
C/ Afueras s/n 50784 La Zaida (Zaragoza) Espagne
Tel: +34 976 179600

Adresse e-mail sdsinfo-emea@peroxychem.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez le :
1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A. et Canada)
1+303.595.9048 (urgence médicale - PCV)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Classé comme dangereux conformément à la directive (CE) No 1272/2008.

| | |
|--|-------------|
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 |
| Matières solides comburantes | Catégorie 2 |

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases H mentionnées.

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mentions de danger

H272 - Peut aggraver un incendie; comburant
H318 - Provoque des lésions oculaires graves

conseils de prudence

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer
P220 - Tenir/Stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles
P221 - Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles
P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P370 + P378 - En cas d'incendie: utiliser .? pour l'extinction
P501 - Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'incinération agréée

2.3 AUTRES INFORMATIONS

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/préparation Substance multiconstituée

MÉLANGE DE PEROXYDE DE CALCIUM

| Nom chimique | No.-CE | No.-CAS | Pour cent en poids | Classification (Règ. 1272/2008) | Numéro d'enregistrement REACH |
|------------------------|---------|-----------|--------------------|--|-------------------------------|
| Peroxyde de calcium | Present | 1305-79-9 | >75 | Eye corr. 1 (H318) Ox. Sol. 2 (H272) | Ongoing |
| Calcium (hydroxyde de) | Present | 1305-62-0 | <25 | Eye corr. 1 (H318) Skin irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335) | - |

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases H mentionnées

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

| | |
|-------------------------|--|
| Contact cutané | Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. |
| Contact oculaire | Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin. |
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires ou d'inconfort persistants, consulter un médecin. |
| Ingestion | Rincer la bouche avec de l'eau et faire boire beaucoup d'eau ou de lait. Ne pas faire vomir et ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des renseignements sur les soins à administrer. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Le contact avec les yeux peut provoquer des lésions de la cornée et des blessures irréversibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés
Inonder d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie, se décompose et libère de l'oxygène qui intensifie l'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières. Mettre en place une ventilation adaptée. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aspirer ou ramasser à la pelle tous les déchets et les transférer dans un fût, puis en étiqueter le contenu pour élimination. Ne pas verser le produit dans les récipients ou réservoirs d'origine à cause du risque de décomposition. Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart de la matière déversée. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau. Ne pas jeter le matériau en poudre à l'égout; Les ruissellements vers les égouts peuvent entraîner un danger d'incendie ou d'explosion.

6.4 Référence à d'autres sections.

Voir la section 13 pour toute information d'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Éviter toute humidité si le produit est mélangé avec des substances biologiques ou des matériaux combustibles.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conserver bien fermé, au frais et au sec. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Réagit à l'humidité. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Matières à éviter

Métaux lourds. Matériaux inflammables.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se reporter à la Section 1 et à l'annexe.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Le produit ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites d'exposition professionnelle auraient été établies pour la CEE ou ses membres

| Nom chimique | Union européenne | Royaume Uni | Irlande |
|-------------------------------------|-------------------------|--|--|
| Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0 | TWA 5 mg/m ³ | STEL 15 mg/m ³ TWA 5 mg/m ³ | TWA 5 mg/m ³ STEL 15 mg/m ³ |
| Nom chimique | France | Espagne | Portugal |
| Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0 | TWA 5 mg/m ³ | TWA 5 mg/m ³ | TWA 5 mg/m ³ |
| Nom chimique | Allemagne | Italie | Pays-Bas |
| Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0 | AGW 1 mg/m ³ | | TWA 5 mg/m ³ |
| Nom chimique | Danemark | Finlande | Norvège |
| Calcium (hydroxyde de) | TWA 5 mg/m ³ | TWA 5 mg/m ³ | TWA 5 mg/m ³ |

| | | | |
|-------------------------------------|--|--|--|
| 1305-62-0 | | | STEL 5 mg/m ³ |
| Nom chimique | Suède | Autriche | Slovénie |
| Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0 | LLV 3 mg/m ³ STV 6 mg/m ³ | STEL 4 mg/m ³ TWA 2 mg/m ³ | TWA 5 mg/m ³ |
| Nom chimique | Slovaquie | Suisse | Belgique |
| Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0 | TWA 5 mg/m ³ | SS-C** TWA 5 mg/m ³ | TWA 5 mg/m ³ |
| Nom chimique | Luxembourg | Pologne | Estonie |
| Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0 | TWA 5 mg/m ³ | TWA 2 mg/m ³ TWA 1 mg/m ³ STEL 4 mg/m ³ STEL 6 mg/m ³ | TWA 5 mg/m ³ |
| Nom chimique | Lettonie | Lituanie | République tchèque |
| Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0 | TWA 5 mg/m ³ | S* TWA 5 mg/m ³ | TWA 2 mg/m ³ Ceiling 4 mg/m ³ |
| Nom chimique | Roumanie | Bulgarie | Russie |
| Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0 | TWA 5 mg/m ³ | TWA 5.0 mg/m ³ | S* MAC 2 mg/m ³ |
| Nom chimique | Grèce | Hongrie | Croatie |
| Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0 | TWA 5 mg/m ³ | TWA 5 mg/m ³ | TWA 5 mg/m ³ |

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Mettre en place une ventilation adaptée.

Équipement de protection individuelle

Informations générales

Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés. Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée.

Protection respiratoire

Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière): Masque à poussière efficace. L'usage d'appareils respiratoires doit se conformer strictement aux instructions du fabricant et aux réglementations qui régissent leurs choix et leurs utilisations.

Protection des yeux/du visage

En cas d'exposition à la poussière, aux éclaboussures, à la brume ou aux vaporisations, porter des lunettes de protection ou un écran facial.

Protection de la peau et du corps

Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique. Bottes en caoutchouc ou en plastique. Gants résistants aux produits chimiques adaptés en caoutchouc/latex/néoprène ou autre. Laver l'extérieur des gants avec du savon et de l'eau avant de les réutiliser. Inspectez régulièrement l'absence de fuites.

Protection des mains

Mesures d'hygiène

De l'eau propre (de préférence un poste pour le lavage des yeux) et une douche de décontamination doivent être disponibles en cas de contamination des yeux ou de la peau. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|----------------------------|--|
| Aspect | poudre |
| Couleur | blanc |
| État physique | solide |
| Odeur | inodore |
| Seuil olfactif | Sans objet |
| pH | 11.4 - 11.7 à 25 °C |
| Point d'éclair | Ininflammable |
| Point/intervalle de fusion | Se décompose en cas d'échauffement @ ~275 °C |

| | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| point de congélation | Aucune information disponible |
| Point/intervalle d'ébullition | Aucune information disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | produit est non auto-inflammable |
| Propriétés explosives | Non-explosif |
| Pression de vapeur | Aucune information disponible |
| Densité de vapeur | Aucune information disponible |
| Densité relative | ~ 2.92 |
| Coefficient de partage | Aucune information disponible |
| Hydrosolubilité | Faiblement soluble |
| viscosité | Sans objet |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | 275 °C |

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Masse volumique apparente 45 34 pi³ (non tassé) 72.8 (CaO₂)
Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Contamination, chaleur, et humides conditions permettra d'améliorer et d'accélérer la décomposition. Cependant, contrairement à la plupart des oxydants, la décomposition est endothermique.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur. (se décompose à 275 °C). L'air humide. Contamination. Broyage avec des substances biologiques.

10.5 matières incompatibles

Métaux lourds. Matériaux inflammables.

10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxygène, qui entretient la combustion. Oxydes de calcium

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

| | |
|---------------------|---------------------|
| DL50 dermal | > 10 g/kg (rat) |
| DL50 oral | > 5 g/kg (rat) |
| CL50 par inhalation | > 17 mg/l 1 h (rat) |

| | |
|------------------|--|
| Contact cutané | Irritant supposé d'après les composants. |
| Contact oculaire | Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité. |
| Inhalation | Irritant pour les voies respiratoires. |

Toxicité chronique

Sensibilisation
Cancérogénicité
Mutagénicité

Aucune information disponible.
 Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit.
 Ce produit n'est pas considéré comme mutagénique par les instituts de recherche.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Effets écotoxicologiques

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

| Nom chimique | Toxicité pour les algues | Toxicité pour le poisson | Toxicité pour les micro-organismes | Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques |
|------------------------|--------------------------|---|------------------------------------|---|
| Calcium (hydroxyde de) | | 96 h LC50: = 160 mg/L (Gambusia affinis) static | | |

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité n'appartient à une substance inorganique.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT / vPvB n'est pas requis pour les substances inorganiques

12.6 Autres effets néfastes

Stéarates.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux

Emballages contaminés

Vider le contenu restant. Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

| | |
|-------------------------|--------------------------------|
| ONU/n° d'identification | UN 1457 |
| Nom d'expédition | MÉLANGE DE PEROXYDE DE CALCIUM |
| Classe de danger | 5.1 |
| Groupe d'emballage | II |

IMDG/IMO

| | |
|-------------------------|--------------------------------|
| ONU/n° d'identification | 1457 |
| Nom d'expédition | MÉLANGE DE PEROXYDE DE CALCIUM |
| Classe de danger | 5.1 |
| Groupe d'emballage | II |

ICAO/IATA

| | |
|-------------------------|--------------------------------|
| ONU/n° d'identification | 1457 |
| Nom d'expédition | MÉLANGE DE PEROXYDE DE CALCIUM |
| Classe de danger | 5.1 |
| Groupe d'emballage | II |

Dangers pour l'environnement Ce produit ne contient pas de substances chimiques classées comme polluant marin selon le DOT

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Selon les recommandations des Nations Unies pour le transport des marchandises dangereuses.

Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC Voir ci-dessus IMDG

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationaux

| Nom chimique | TSCA (États-Unis) | DSL (Canada) | EINECS/ELI NCS (Europe) | ENCS (Japon) | Chine (IECSC) | KECL (Corée) | PICCS (Philippines) | AICS (Australie) | NZIoC (Nouvelle-Z élande) |
|--|----------------------|-----------------|-------------------------------|-----------------|------------------|-----------------|----------------------------|---------------------|---------------------------------|
| Peroxyde de calcium 1305-79-9 | X | X | X | X | X | X | X | X | X |
| Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0 | X | X | X | X | X | X | X | X | X |

Directive 2008/98/CE relative aux déchets
applicable

les armes chimiques (CWC)

Sans objet

UE - Exportations et importations de produits chimiques dangereux (Règlement (CE) n° 304/2003)

Sans objet

Classe de contamination (Allemagne):

Aucune information disponible

15.2 Rapport sur la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas encore été effectuée pour cette substance.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

H272 - Peut aggraver un incendie; comburant

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Restrictions d'utilisation

Ce produit est destiné ou des applications recommandées sont les suivantes: Applications environnementales, Pour la dépollution des nappes phréatiques

Date de révision: 2017-10-17

Remarque sur la révision sections de la FDS mises-à-jour: 14.

Avis de non-responsabilité

Les informations et les recommandations de la présente FDS (y compris les données et les mentions) sont présumées exactes par PeroxyChem à la date de publication. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST ACCORDÉE QUANT À L'ADAPTATION À UNE APPLICATION SPÉCIFIQUE, LA VALEUR COMMERCIALE OU TOUT AUTRE ASPECT DES INFORMATIONS FOURNIES DANS LA PRÉSENTE FDS. Ces informations ne concernent que le produit spécifiquement décrit, et sont susceptibles de ne pas être applicables s'il est employé en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé. En outre, les conditions et méthodes d'utilisation étant hors du contrôle de PeroxyChem, PeroxyChem décline toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou s'appuyant sur de telles informations.

Préparé par

PeroxyChem

© 2017 PeroxyChem. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité